

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 18 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. M. BAIL), Raphaël CHAUVOIS (P. Mme NAUDOT), Sophie BÖRNER (P. M. NOURRY), Yves MESLÉ (Mme SEGAUD CASTEX), Emmanuel TISON (P. M. GSELL), Nadia AOUED (P. Mme LHONNEUR) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Divers :

DINSTINCTIONS HONORIFIQUES – DESIGNATION D'UN CITOYEN D'HONNEUR – PIERRE ANDRE

DEL20230918_18	Présents : 22	Pouvoirs : 7	Abstentions :	Suffrages exprimés :29	Pour : 29	Contre :
----------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : Le Maire

Comme cela fut évoqué dans la presse dans le courant du mois de mars 2023, le groupe Nauti-Plaisance, créée par Monsieur Pierre ANDRE en 1968, a été racheté par le groupe automobile sarthois Legrand, qui mise sur l'application de démarches et process issus de l'automobile pour l'industrie nautique et le développement du marché des motomarines.

Basée le long du Quai Charcot et sur le port de plaisance de **Ouistreham Riva-Bella**, Nauti-Plaisance est une entreprise connue et reconnue des acteurs du Nautisme, qui réalise un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros par an et emploie 13 salariés.

[...] Pierre ANDRE est un personnage bien connu de la commune de Ouistreham Riva-Bella et du monde du nautisme de manière générale. Après 54 années à la tête de Nauti-Plaisance, il a cédé son entreprise au **groupe Legrand Automobiles** pour raisons familiales ; nous tenions à lui adresser nos plus sincères remerciements pour toutes ces années où il a mis en avant le nautisme et le monde de la mer au sein de la commune.

Dans ce cadre, **lu et entendu l'exposé, et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer la médaille de citoyen d'honneur de la Ville de Ouistreham à Monsieur Pierre ANDRE, pour matérialiser tout ce qu'il a pu apporter à sa commune et à notre territoire.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE,



Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le